

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CODEP DU 6 JUILLET 2018 - 19H30

Clubs représentés : Ambérieu (2), Beynost (1), Châtillon (2), Prévessin (2), Oyonnax (3), Montmerle (4), Bellegarde (1), Bourg-en-Bresse (3), Saint-Genis (2), Villars-les-Dombes (1), Saint-André le Bouchoux (1).

=> Quorum atteint

Excusés : CDOS, Conseil départemental, Ligue AURA de Badminton.

Les clubs de Trévoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Gex, La Valbonne et Belley ne sont pas représentés.

1. Approbation du CR de l'AG 2017 à l'unanimité

2. Rapport moral du président : points marquants de la saison

- Réorganisation des missions et actions suite au départ de Laurent + souhait d'Antoine de rester salarié
- Passage à un salarié à temps plein (Antoine) avec pour missions : développement et structuration des clubs existants, des nouveaux clubs, élévation du niveau, décliner axes de la Ligue sur le département
- Soutien aux clubs employeurs et professionnalisation sur 3 projets : entente Nord-Est, Bassin Sud-Ouest, et Bourg
- Accompagner toutes les pratiques : Interclubs loisirs, développement des formes de compétition pour jeunes : RDJ-promobad + minibad-poussin, interclubs jeunes pour la première année.
- Manifestations départementales : Championnats de l'Ain, pour tous niveaux, compétiteurs occasionnels ou confirmés
- A noter la qualification d'un jeune joueur de Châtillon aux championnats de France Jeunes

3. Rapport d'activités :

3.1. Développement

Bilan 2017-18 :

- Contact avec commune d'Ambérieu et Communauté de communes pour accompagner le projet de nouveau gymnase
- Briord : nouveau gymnase, mais de club affilié
- Pas de nouveau club, concurrence des clubs non-affiliés
- Les écoles de jeunes fonctionnent de mieux en mieux
- La communication sur Instagram marche bien avec les jeunes

Perspectives et nouveautés :

- Action sport santé avec la retraite sportive : animations à organiser avec DDCS, et clubs pour mise à disposition d'un ou deux terrains
- Lancement d'un label « minibad » (avec poussins) par la Ligue AURA, attribué sur des critères de nombre d'entraînements et de qualification des encadrants, pas de club encore concerné dans l'Ain avec ces critères
- Tarification progressive de la licence pour les nouveaux clubs
- Tournoi des dirigeants + échanges thématiques organisé à Andrézieux (42) les 29-30 sept

3.2. Vie sportive

Interclubs :

- Loisirs : Marboz remporte le titre devant Montmerle et Pont d'Ain. 18 équipes inscrites cette année (20 en 2017), toutes les zones du département représentées
 - Vétérans : Prévessin est champion 2018
 - Séniors : Trévoux est champion 2018.
- 5 équipes participeront au championnat régional la saison prochaine : Prévessin, Bourg 2, Bourg 3, Trévoux, et Ambérieu après repêchage.

Championnat de l'Ain :

- 1ère phase de simples en janvier avec 85 inscrits
- 2ème phase en doubles + jeunes en juin à Trévoux avec 235 inscrits

Perspectives :

- Changement du système de points de classement pour s'aligner avec les IC régionaux
- Les candidatures aux championnats sont ouvertes pour les 4 prochaines éditions : simples 2019, doubles 2019, simples 2020, doubles 2020

Châtillon se porte candidat pour les simples 2019

Beynost est candidat pour les doubles 2019

3.3. Secteur Jeunes

Bilan :

- Offre de compétition adaptée à tous les niveaux, mais peu de défis poussin (3) et RDJ ont eu lieu, à modifier.
- Les TIDJ (tournoi interdépartementaux jeunes) ne seront sûrement pas reconduits, le 74 pourrait inviter des joueurs frontaliers à ses TDJ.
- Un joueur finaliste du CRJ (championnat régional jeunes) en DH et donc a été qualifié au championnat de France
- Organisation des premiers interclubs jeunes avec 7 équipes de 4 clubs, St Genis est champion en benjamins et minimes

Perspectives :

- Règlement des TDJ modifié : limitation à 12 joueurs par tableau, incidence en SH Cadets et SH Minimes
 - En parallèle, mise en place d'un circuit de 6 tournois Promobad à l'initiative du comité. Tournoi officiel avec niveau de pratique P, les matchs gagnés rapportent des points au classement => passerelle vers les TDJ
- Formes de rencontres souples : mélange possible jeunes/sénior/mixte.

Questions : sur-classement possible ? Oui

Ambérieu point le problème de réservation des salles et contraintes d'organisation. Prise en charge comité de l'organisation pour lancer le circuit.

Les joueurs D peuvent-ils participer aux Promobad ? Ils seront qualifiés sur les TDJ.

- TRJ (tournois régionaux jeunes) : suppression de la catégorie « cadet(te)s »
- Avec un seul emploi, le comité se désengage des TRJ et Top Elite. Accompagnement sur les CIJ (anciens TIJ) et CRJ
- Stages reconduits pour maintenir un collectif jeunes
 - TIJ (tournois inter-régionaux jeunes) : 1 catégorie par année de naissance
 - Reconduction des IC jeunes les 15-16 juin 2019.

3.4. Secteur Formation

Les formations sont définies selon le Schéma Régional de Formation (SRF).

- Des sessions de formation MODEF et AB1 seront organisées dans l'Ain
- et AB2J et AB2A au niveau régional.

Question : âge mini ? Oui, 16 ans au jour du début de la formation.

4. Finances

Compte de résultat de la saison : déficit de -2 403,68 € (sur budget de 75 900 €).

Les stages ont moins rapporté que prévu : + 459 au lieu de + 4 500, en partie à cause de l'augmentation des tarifs d'hébergement. En revanche, frais CRJ moins élevés car peu de jeunes sélectionnés.

Les comptes sont déficitaires depuis 4 ans et l'embauche d'Antoine combinée à celle de Laurent, qui correspondait à la volonté d'accentuer le développement.

Subvention CNDS demandée pour deux actions ciblées : sport santé et promobad, 1 500 € par action.

Timbre comité stable à 8 €

Budget prévisionnel : (cf. pièce jointe)

Variations :

- augmentation des frais de déplacement (visites club) et des frais CIJ (accompagnement Codep)
- suppression des frais TRJ
- maintien des chiffres liés aux stages jeunes (malgré fréquentation en août 23 jeunes alors que 28 prévus).

5. Votes :

5.1. Rapport moral du président : adoption à l'unanimité

5.2. Rapport d'activités : adoption à l'unanimité

5.3. Compte de résultat : adoption à l'unanimité

5.4. Budget prévisionnel : adoption à l'unanimité

6. Comité Directeur : départ et appel à candidatures

- Démission de Camille Marchalot
- Pas de nouveau candidat

Il est possible de participer en cours d'année aux travaux du Codep sans être officiellement élu avant l'AG suivante.

7. Questions diverses :

- Qu'est-ce que le label Minibad ? Permet de mettre en avant l'école de bad (affiches, etc.). Les clubs postulants doivent répondre à un cahier des charges fédéral en nombre d'entraînements et de diplôme d'encadrant.
- Qu'est-ce que le PJD ? Projet Jeunes Détectés de la Ligue : 23 meilleurs joueurs de la région (poussins 2 à minimes 1) sélectionnés par la Ligue pour accéder au haut-niveau. Si un jeune est sélectionné, la ligue apporte un soutien financier aux comités et aux clubs qui respectent un cahier des charges précis (nombre de séances, niveau d'encadrement,...) en termes de qualité d'entraînement.
- A mettre en parallèle avec la politique jeune qui s'articule autour de la professionnalisation des clubs. Les clubs « dispositif Avenir » ont un emploi DE à plein temps avec un volume d'entraînement de qualité pour les jeunes.

8. Départ Laurent

Le CODEP remercie chaleureusement Laurent pour toutes ces années consacrées au développement du badminton dans le département.

Fin de l'assemblée générale à 22h00.

PJ : Compte de résultat 17/18 et budget 18/19
Présentation Power Point de l'AG

Fait à Bourg en Bresse le 12 octobre 2018.

Président (Frédéric Pichard)



Secrétaire (Sylvain Nalet)

